

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le mercredi 6 septembre 2017 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire

Absences :

Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire  
Madame Colette Vézina, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

Sont également présents :

Monsieur Daniel Sicotte, directeur général (par téléphone)  
Monsieur Julien Lavallée, directeur général adjoint

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 08.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-001-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2017

CE14-002-1709

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 août 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-003-1709

3.01 COMPTES À PAYER 2017-2018

Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 17 août 2017 au 31 août 2017.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME LUCIE LAPOINTE

CE14-004-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Lucie Lapointe, enseignante en français (champ 12), à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2017, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME DIANE LAINESSE-LAVERTU

CE14-005-1709

ATTENDU que madame Diane Lainesse-Lavertu a choisi un régime de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Diane Lainesse-Lavertu a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2022;

ATTENDU que madame Diane Lainesse-Lavertu effectuera 80 % de la tâche éducative annuelle, du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022;

ATTENDU que madame Diane Lainesse-Lavertu prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2022, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Jacques Daigle :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de madame Diane Lainesse-Lavertu, enseignante en santé (spécialité 19) au Centre de formation professionnelle Vision 20 20, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

6.03 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CE12-220-1404, CONGÉ  
SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ, PERSONNEL ENSEIGNANT,  
MADAME ÉMILIE LAVEAULT

CE14-006-1709

Madame Manon Lambert propose que, suite à la demande de madame Émilie Laveault de prendre un congé sans traitement les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, la résolution CE12-220-1404 soit modifiée pour se lire comme suit :

ATTENDU que madame Émilie Laveault a choisi un plan de congé sabbatique à traitement différé de 4 ans avec traitement réduit à 87,5%, entrant en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et se terminant **la 100<sup>e</sup> journée de l'année scolaire 2018-2019;**

ATTENDU que madame Émilie Laveault prendra son congé sabbatique les 100 premiers jours de l'année scolaire 2016-2017 et ce jusqu'à la 101<sup>e</sup> journée de l'année scolaire 2016-2017;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Michel Veilleux :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francis accepte la demande de madame Émilie Laveault, enseignante au primaire (champ 03) à l'école Saint-David, à l'effet de s'inscrire à un plan de 4 ans relativement à un congé sabbatique à traitement différé et ce, selon les modalités prévues à l'article 5-17.00 et à l'Annexe XIII de la convention collective la régissant.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.04 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MARIE-PIER BILODEAU

CE14-007-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Pier Bilodeau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Coeur-Immaculé (St-Valère)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-008-1709

6.05 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME SUZIE DESHARNAIS

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Suzie Desharnais soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sainte-Thérèse (Val-Alain)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-009-1709

6.06 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME JOANIE GODBOUT

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Joanie Godbout soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Marie-Immaculée (Ste-Sophie)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.07 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME MAÏTÉ GAGNÉ

CE14-010-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Maïté Gagné soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-David

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME VANESSA LAPOINTE

CE14-011-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Vanessa Lapointe soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-David

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.09 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME JOANIE LAMPRON

CE14-012-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Joanie Lampron soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-David

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.10 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME GENEVIÈVE GRONDIN

CE14-013-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Geneviève Grondin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sainte-Famille (Victoriaville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.11 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CYNTHIA DESHAIES

CE14-014-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Cynthia Deshaies soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sainte-Famille (Victoriaville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.12 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CAROLINE HALLÉ

CE14-015-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Caroline Hallé soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Victoriaville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.13 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CAROLINE PARADIS

CE14-016-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Caroline Paradis soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame-des-Bois-Francis

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.14 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CATHERINE GOUIN

CE14-017-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Catherine Gouin soit engagée selon les critères suivants :



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École communautaire l'Eau Vive

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.15 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME VICKY D'ASTOUS

CE14-018-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Vicky D'Astous  
soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame (Norbertville)

Période d'engagement

À compter du 24 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-019-1709

6.16 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MARILYNE BLANCHET

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marilyne Blanchet soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Sainte-Thérèse (Val-Alain)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-020-1709

6.17 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ÉMILIE TANGUAY

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Émilie Tanguay soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.18 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME SYLVIA TURCOTTE

CE14-021-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Sylvia Turcotte soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.19 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ANNE-ANDRÉE DAIGLE

CE14-022-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Anne-Andrée Daigle soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Jean-Rivard (Plessisville)

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.20 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME JOANNY GINGRAS

CE14-023-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Joanny Gingras soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Jean-XXIII (Inverness)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.21 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME STÉPHANIE DUPUIS

CE14-024-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Stéphanie Dupuis soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-Édouard (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.22 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME ANNIE GOULET

CE14-025-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Annie Goulet soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-Édouard (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.23 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME MÉLANIE BOURQUE

CE14-026-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Mélanie Bourque soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.24 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME KARINE DUBOIS

CE14-027-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Karine Dubois soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-Coeur-de-Marie (St-Pierre-Baptiste)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.25 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME VICKY FRÉCHETTE

CE14-028-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Vicky Fréchette soit engagée selon les critères suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Saint-Médard (Warwick)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.26 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MARIE-JULIE LACROIX

CE14-029-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Julie  
Lacroix soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
École Amédée-Boisvert (Saint-Albert)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-030-1709

6.27 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MARIE-PIER BÉLIVEAU

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Pier Béliveau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Sainte-Thérèse (Val-Alain), Sainte-Julie (Laurierville), Bon-Pasteur (Lyster) et Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-031-1709

6.28 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MYRIAM COUSINEAU

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Myriam Cousineau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Notre-Dame (Plessisville), Jean-Rivard (Plessisville), Jean-XXIII (Inverness), Marie-Immaculée (Ste-Sophie) et Saint-Coeur-de-Marie (St-Pierre-Baptiste)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.29 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME VICKY MORISSETTE

CE14-032-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Vicky Morissette soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en éducation physique et à la santé au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 05

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Sainte-Marguerite-Bourgeoys et Sainte-Marie (Warwick)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.30 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR JEAN-PHILIPPE BILODEAU

CE14-033-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Jean-Philippe Bilodeau soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en musique au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 06

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 jrs  
Écoles Le manège, Centrale (St-Samuel), La Sapinière et Amédée-Boisvert

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.31 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR PASCAL COUTURE

CE14-034-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Pascal Couture soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en anglais au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 08

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École Sainte-Anne (Daveluyville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.32 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR MARC-ANDRÉ PARENT

CE14-035-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Marc-André Parent soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en musique au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein  
Champ 10

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Le tandem

Période d'engagement

À compter du 24 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.33 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME GUYLAINE MARTIN

CE14-036-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Guylaine Martin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.34 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME CLAUDIE THERRIEN

CE14-037-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Claudie Therrien soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.35 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME JULIE HOULE

CE14-038-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Julie Houle soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.36 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME JOHANNE LAROCHE

CE14-039-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Johanne Laroche soit engagée selon les critères suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

Raison d'engagement

Comblen un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École Sainte-Marie (Princeville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.37 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME ALEXANDRA MERCIER

CE14-040-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des  
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a  
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Alexandra  
Mercier soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblen un poste vacant en univers social au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein  
Champ 17

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 jrs  
École secondaire Le tandem

Période d'engagement

À compter du 23 août 2017

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants  
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-041-1709
- 6.38 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME KATHIE LEHOUX-LAVIGNE
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Kathie Lehoux-Lavigne soit engagée selon les critères suivants :
- Raison d'engagement
- Comblé un poste vacant au primaire
- Statut d'emploi, pourcentage, champ
- Enseignante régulière à temps plein  
Champ 03
- Tâche éducative, école
- 2 760 min. / 10 jrs  
École communautaire l'Eau Vive
- Période d'engagement
- À compter du 29 août 2017
- Détail
- Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-042-1709
- 6.39 ANNULATION DU CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME CHANTALE BEAUCHESNE
- Madame Manon Lambert propose d'accepter la demande d'annulation du congé sabbatique à traitement différé de madame Chantal Beauchesne, enseignante en adaptation scolaire à l'école secondaire Le tandem, qui lui avait été accordé selon la résolution numéro CE12-335-1408 en date du 11 août 2014.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-043-1709
- 6.40 ANNULATION DU CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MARIE-ÈVE COURCHESNE
- Monsieur Jacques Daigle propose que, suite à la démission pour raisons personnelles de madame Marie-Ève Courchesne, secrétaire à l'école secondaire Le boisé, qui lui avait été accordé selon la résolution numéro CE13-569-1608 en date du 15 août 2016, le congé sabbatique à traitement différé soit annulé.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-044-1709
- 6.41 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MÉLANIE PÉPIN
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

aux élèves handicapés à l'école Pie-X, soit attribué à madame Mélanie Pépin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
9,33 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 29 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.42 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
MARIE-PIER BEAUCHESNE

CE14-045-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à madame Marie-Pier Beauchesne selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
19,42 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.43 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME  
AUDREY THIBAUT

CE14-046-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

en éducation spécialisée à l'école Alternative La Fermentière, soit attribué à madame Audrey Thibault selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
18,75 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.44 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR DAVID GAGNÉ

CE14-047-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicien en éducation spécialisée à l'école Sainte-Marie (Princeville), soit attribué à monsieur David Gagné selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
17,67 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.45 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ROXANNE TOUSIGNANT

CE14-048-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville), soit attribué à madame Roxanne Tousignant selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16,25 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.46 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME KIM BOUCHER

CE14-049-1709

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le tandem, soit attribué à madame Kim Boucher selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16,25 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.47 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME GENEVIÈVE ROBICHAUD

CE14-050-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Sainte-Famille (Victoriaville), soit attribué à madame Geneviève Robichaud selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
16 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.48 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ÉLODIE GRENIER (MATRICULE XX15)

CE14-051-1709

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Monique-Proulx, soit attribué à madame Élodie Grenier selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
15,42 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.49 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MÉLANIE PÉPIN

CE14-052-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Pie-X, soit attribué à madame Mélanie Pépin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
15 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.50 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME VICKY FORTIN

CE14-053-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à madame Vicky Fortin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
14,17 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.51 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MYLÈNE LAROCHE

CE14-054-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé, soit attribué à madame Mylène Laroche selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
12,50 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.52 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MÉLISSA HENRICHON

CE14-055-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Médard, soit attribué à madame Mélissa Henrichon selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
12,50 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.53 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME JULIE VIGNEAULT (MATRICULE XX39)

CE14-056-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Monseigneur-Milot, soit attribué à madame Julie Vigneault selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
11,17 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

6.54 ABOLITIONS DE POSTES, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-057-1709

Monsieur Jacques Daigle propose que les postes en surplus suivants soient abolis le 23 août 2017 :

Corps d'emploi	École	Heures/semaine	Titulaire
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	Notre-Dame-des-Bois-Francis	22,75 heures	Lucie Cormier
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	La Myriade J.-P.-H.-Massicotte	35 heures	Annie Moreau

Unaniment résolu

ADOPTÉ

6.55 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-058-1709

Madame Sylvie Bilodeau propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 28,5 heures par semaine, de technicienne ou technicien en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame-des-Bois-Francis. Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

6.56 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MÉLANIE MORASSE

CE14-059-1709

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Mélanie Morasse, préposée aux élèves handicapés à l'école Pie-X. Cette démission est effective à compter du 24 août 2017, à 16 heures.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-060-1709

6.57 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 46-16),  
MADAME JESSYCA LABRIE

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à la Polyvalente La Samare, soit attribué à madame Jessyca Labrie selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
10 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 7 septembre 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-061-1709

6.58 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 46-16),  
MADAME ARIANE TOURIGNY

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Pie-X, soit attribué à madame Ariane Tourigny selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
10,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 6 septembre 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-062-1709

6.59 ANNULATION DE RÉOLUTION – RÉOLUTION CE13-974-1708

ATTENDU que le 19 juin 2017, le comité exécutif a adopté la résolution CE13-933-1706 relative à une attribution de poste pour le personnel professionnel;

ATTENDU que le 21 août 2017, le comité exécutif a adopté la résolution CE13-974-1708 relative à la même attribution de poste;

ATTENDU qu'il y a lieu d'annuler cette deuxième résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que la résolution CE13-974-1708 soit annulée, déclarée nulle et non avenue.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-063-1709

6.60 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 46-16),  
MADAME DANIELLE PERREAULT

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Pie-X, soit attribué à madame Danielle Perreault selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
12,95 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 11 septembre 2017

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-064-1709

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, madame Sylvie Bilodeau propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 20 h 02.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

---

Paulette S. Rancourt, présidente

---

Michael Provencher, secrétaire général